

Envoyé en préfecture le 13/01/2025

Reçu en préfecture le 13/01/2025

Publié le

13/01/2025

SLOW

ID : 065-216503136-20241220-DE_033_2024-DE

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Tarbes
MOMERES - COMMUNE

Séance du vendredi 20 décembre 2024

Délibération N° DE_033_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	13
Date de la convocation : 16/12/2024		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt décembre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal - Mairie de Momères), sous la présidence de Monsieur Christophe ROMAN.

Présents : Christophe ROMAN, Pierre GIRARDEAU, Françoise BERENGUEL, Eugène CAZENAVE, Julien MONIN, Patrick BONNET, Anne-Marie CHAVANON, Christelle MEDAILLON, Baptiste MOULIE, Rémi PELTIER, Florent REYNAUD, Bernard SARRABERE, Marc SUBERBIE

Représentés :

Absents et Excusés : Gilles SEMMARTIN, Sylvain TRIGUEROS

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Rémi PELTIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées pour l'obtention d'une aide financière au titre de la **DETR 2025** pour les travaux suivants :

- **Extension de l'école communale**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuvent cette demande et chargent Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Christophe ROMAN
Président de séance



Mairie de Momères
65360

Monsieur Rémi PELTIER
Secrétaire de séance



DE_033_2024